

conjectures, l'œuvre de la raison première et nécessaire de l'histoire humaine.

Voilà, Monsieur, les raisons à l'appui de mes convictions; elles ne plairont sans doute pas à tous, mais elles suffiront à prouver, sinon la rectitude de mes opinions, du moins la droiture de ma conscience.

## HISTOIRE

DE

## BONIFACE VIII.

LIVRE PREMIER.

## SOMMAIRE.

1217.—1295.

Classification des événements humains depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours.—Le pontificat de Boniface est un fait générateur.—La séparation du Sacerdoce d'avec l'Empire personnifiée dans ce pontife.—Réflexions sur le ministère politique de la papauté.—Comment il vit toujours en soi, quoique l'exercice en ait cessé depuis Boniface.—Quels temps présidèrent à l'éducation de ce pape.—Charles d'Anjou et les Pontifes romains.—Fautes que ceux-ci commirent.—Difficultés qu'ils préparèrent à leurs successeurs.—Vêpres siciliennes.—Naissance et éducation de Benoît Cajétan.—Ses premiers emplois dans l'Eglise.—Sa première légation auprès de Rodolphe, en guerre avec Charles, pour la possession de la Provence.—Il est créé cardinal.—Sa seconde légation dans le but d'empêcher Charles de se battre en duel avec Pierre d'Aragon.—Imprudences de Martin V.—Naples et la Sicile sous le pape Honorius.—Denis, roi de Portugal, ennemi de l'Eglise.—Cajétan est envoyé avec

d'autres cardinaux pour le juger.—Il se rend en France en qualité de légat pour les affaires de la Terre-Sainte, il y connaît Philippe-le-Bel.—Il travaille à la paix et rédige le traité de Tarascon.—Conclave tenu après la mort de Nicolas III.—Divisions et lenteurs des cardinaux.—Intrusion de Charles-le-Boiteux qui veut se mêler à eux; Cajétan le repousse.—Pierre de Moron élu pape.—Son portrait.—Il accepte la papauté.—Tout tombe au pouvoir de Charles et des hommes les plus pervers.—Il est couronné.—Cajétan se rend le dernier à Aquila.—En quel état il trouve les choses et comment il acquiert la prépondérance à la cour.—Pierre Célestin aigrit les cardinaux.—Ils l'engagent à abdiquer.—Il se dispose à le faire.—Il prend conseil du cardinal Cajétan.—Artifices de Charles.—Abdication de saint Célestin.—Dispositions des cardinaux électeurs.—Cajétan élu pape.—Calomnies relatives à cette élection.—Premières mesures de Boniface; elles troublent les commencements de son pontificat.—Il va se fixer à Rome.—Une observation.—Cérémonies du couronnement du nouveau pape.—Encyclique de Boniface.—Lettre au roi Philippe-le-Bel.

En commençant, avec une extrême crainte, l'histoire du pape Boniface VIII, dont le nom gémit, dans tant de livres, sous le poids de l'opprobre, nous ne dirons rien des causes de la réprobation constante et presque universelle dont l'ont frappé les chroniqueurs et les historiens postérieurs à son siècle, ni de leur justice ou de leur iniquité; elles ressortiront assez clairement, sans les efforts du narrateur, de la nature même des faits. Mais nous devons, afin de préparer l'esprit du lecteur, exposer les motifs qui nous ont inspiré le courage de produire de nouveau au jour les actes de ce pontife.

Pour juger à fond les événements passés et en apprécier la valeur morale, il ne suffit pas de les examiner avec sévérité et intelligence: la véritable science de l'histoire consiste à choisir ceux qui, dans l'ordre des faits humains, dominent les autres et sont comme les principes et les causes fécondes des grandes transformations. L'historien s'arrête à ces

derniers, afin d'observer et de suivre de ces hauteurs le développement successif des événements subordonnés qui en découlent et se produisent quand les circonstances les ont amenés à leur maturité.

Ces événements, que nous appelons générateurs, sont les grandes révolutions sociales, toujours précédées de causes cachées qui les préparent, toujours suivies de conséquences qui en révèlent la puissance. Quand un fait de ce genre frappe l'esprit du philosophe, il éveille aussitôt la pensée d'une lutte plus ou moins prolongée entre deux idées contraires au sein des peuples, et le souvenir de la victoire d'une de ces idées sur l'autre. Le fait qui exprime le triomphe de l'idée victorieuse est ce qu'on nomme révolution, parce qu'il attire et fait passer dans son domaine l'idée vaincue. Pour composer une histoire complète de la famille humaine, il suffirait donc de discerner ces faits générateurs ; car, de leur seule étude, jaillirait une lumière qui éclairerait tous les autres et en donnerait la plus parfaite intelligence. Or, à bien considérer les événements qui forment l'histoire de la société actuelle, depuis la chute de l'empire latin jusqu'à nos jours, nous trouvons qu'il n'y en a que trois qui méritent le nom de révolutions, ce sont : la terrible invasion des barbares en Europe, les démêlés de Philippe-le-Bel avec le

Saint-Siège, et, enfin, la Révolution proprement dite ou révolution française.

Un gouvernement sans règle et sans frein qui s'établit sur les ruines de la vertu d'un peuple, est à lui seul une préparation suffisante et même une cause nécessaire de révolution ; peu importe que la force qui accélère la tempête par laquelle cette révolution éclate soit intérieure ou extérieure ; la lutte est alors entre le droit et le fait, entre l'ordre et le désordre. D'Auguste à Augustule, cette cause, en se développant, mina les fondements de l'antique civilisation qui s'éroula sous une force extérieure, quand la main des barbares renversa l'empire romain. Après avoir vaincu invisiblement, sur ses débris, au milieu d'éclatantes et sauvages horreurs, l'idée du désordre et de la tyrannie, ils traînèrent sa représentante, Rome payenne, en esclavage aux pieds de Rome chrétienne, et la soumirent ainsi à l'idée de la justice et de l'ordre. Barbares, ils ne purent personnifier cette idée, qui, victorieuse mais errante, parcourait la terre sans la pouvoir vivifier, lorsqu'elle fut accueillie par le Pontificat romain ; et il nous semble que la grande révolution s'accomplit le jour où le pape Léon déposa la couronne impériale sur la tête de Charlemagne. Le droit exercé par la main pontificale domina sur les princes et sur

les peuples ; et comme il est la vie de la société humaine, les papes pénétrèrent fort avant dans cette société ; ils en occupèrent le cœur pour y raviver les sources de la vie : gouvernants et gouvernés se tinrent alors également prosternés à leurs pieds. Ce fut l'enfance des générations renaissantes, et ce fut la paix. Mais, en avançant dans la vie sociale, les princes s'éprouvèrent les premiers de la vieille Rome payenne, qui cachait, dans ses décombres, l'idée refroidie, mais encore dangereuse, de la monarchie d'Auguste. Ils l'appelèrent, la purifièrent des souillures dont l'avaient couverte les Néron et les Tibère ; et l'ayant marquée au front du signe de la croix, ils la firent asseoir avec eux sur leur trône ; puis, commençant à ébranler le Pontificat, ils travaillèrent non-seulement à l'expulser de la société civile, mais à le replonger dans les catacombes.

Les empereurs de la maison de Hohenstaufen et les papes qui vécurent de leur temps, furent l'expression de la grande lutte entre l'Eglise et l'Empire, laquelle devait précéder et préparer une autre révolution, c'est-à-dire la victoire de l'une des deux puissances sur l'autre. Tant que l'Empire fut personnifié dans des hommes dont la force d'âme était à la hauteur de l'idée qu'ils soutenaient, la puissance de l'Eglise, trouvant aussi, dans le cou-

rage de ses pontifes, un fort et solide point d'appui, tint bon et resta debout. Mais, à la mort de Frédéric II, l'idée de la monarchie payenne se trouva comme affaiblie par suite de sa division entre plusieurs têtes couronnées, et le Pontificat, comptant sur une victoire complète, se relâcha de la vigueur qu'avaient déployée Innocent III, Grégoire IX et Innocent IV.

L'énergie pontificale se réveilla cependant aux excès du roi Philippe, et elle leur opposa la poitrine de Boniface VIII. Attentifs à la lutte des principes que ces hommes représentaient, tous les royaumes gardèrent le silence. Et lorsqu'ils virent le pontife emprisonné, frappé, jeté dans le tombeau, lorsqu'ils virent un roi très-chrétien poser sur cette tombe la pierre de l'ignominie, ils surent qu'une révolution, la séparation du Sacerdoce et de l'Empire, était consommée.

Lorsque l'Eglise eut été ainsi mise à l'écart, le droit que les papes faisaient visiblement planer sur la tête des rois, fut remplacé par un droit invisible que les princes invoquèrent et en vertu duquel ils se vantèrent de régner ; pure abstraction que les peuples ne voyaient pas et à laquelle il leur était impossible d'en appeler. En vain, pour rendre ce droit sensible, les rois eurent recours aux théories

des légistes ; comment des avocats auraient-ils inspiré aux hommes autant de respect que les pontifes ? Les peuples fermèrent donc souvent à deux mains le volume d'un droit que la volonté d'un autre homme n'avait pu sanctifier à leurs yeux : alors commença avec emportement la lutte des intérêts entre les peuples et les rois, ou le combat de la liberté et du pouvoir. C'est que les peuples, dans leur ignorance, ne concevaient pas comment le pouvoir peut résider dans un homme : auparavant, la foi suppléait à cette impuissance, et avec elle rien n'était plus facile à comprendre que le pouvoir dans le pape, représentant de Jésus-Christ. Or, comme la France avait accompli la révolution qui sépara le Sacerdoce de l'Empire, elle acheva aussi celle qui terminait la lutte entre la monarchie et la démocratie ; cette mission lui revenait : car, dans son impétuosité à se séparer du principe sacerdotal, elle dut, ne trouvant pas du côté de la monarchie autant de garanties que du côté de l'Eglise, aller nécessairement, par contre coup, se heurter contre le principe démocratique.

Ainsi, la barbarie victorieuse de l'empire latin, le sacerdoce banni par la France du cœur de la société politique, la démocratie triomphant, également par la France, de la monarchie, telles sont les trois

sources d'où sort l'histoire moderne avec tous les événements dont elle se compose.

On voit d'après ce qui précède que, dans toute révolution, les hommes qui personnifient le principe vaincu ou victorieux, doivent avoir l'âme assez fortement trempée pour suffire à la terrible collision où ils sont engagés. S'ils étaient faibles, il n'y aurait pas lutte, et s'il n'y avait pas lutte, il n'y aurait pas révolution. Si donc ils représentent le principe vaincu, ils ont droit non-seulement aux honneurs de la postérité à cause de la vigueur de leur caractère, mais encore à sa vénération, à cause des douleurs de leur martyre. Il est vrai que ceux-là seuls peuvent prétendre à cette double distinction, qui, doués d'un courage personnel suffisant ou favorisés par les circonstances, s'unissent si étroitement à leur grand et périlleux principe, que leur chute entraîne la sienne, et qu'après eux la lutte disparaît pour faire place aux faciles et successives conquêtes du vainqueur. Or, des trois révolutions que nous avons signalées, celle où le Sacerdoce fut expulsé de l'Etat semble nous offrir seule l'homme étonnant dont nous parlons. Dans la première, Rome payenne n'eût personne qui s'identifiât avec son idée et la représentât, et la lutte fut plus matérielle que morale. Dans la révolution française, Louis XVI partageait avec

toutes les têtes couronnées, son dangereux ministère ; quoique, matériellement, il fût seul aux prises avec la démocratie, moralement, il n'était qu'un membre du grand corps monarchique ; et, lui mort, on ne put pas dire que son principe fût mort.

Seul, Boniface, et par l'élévation de son courage et en qualité de chef de l'Eglise, où la monarchie est universelle, s'identifia si étroitement le principe du sacerdoce politique qu'il finit avec lui. C'est ce que nous exposerons en racontant, à la fin de cette histoire, la grande révolution dans laquelle l'idée vaincue fut si magnanimement représentée par ce pontife.

En parlant ainsi des conditions morales et politiques dans lesquelles se présente nécessairement Boniface, lorsque nous l'appelons à rendre compte de son administration devant les hommes de notre temps, nous avons peut-être porté le trouble dans l'esprit de ceux qui pensent (et nous sommes de ce nombre), que le ministère politique du Pontificat romain dure encore. Nous avons dit, en effet, que Boniface VIII avait emporté ce ministère avec lui dans la tombe ; il semblerait donc que, depuis lors, les successeurs de saint Pierre n'aient plus trouvé sur le siège apostolique que les clefs pour ouvrir et fermer les cieus, et non le sceptre de ce pouvoir,

qui, subsistant dans le christianisme, a pour organe la papauté, et conserve tout au sein de la famille humaine en conciliant les éléments contraires. Toutefois, il n'en est pas ainsi ; éternelle comme Dieu, la vérité ne meurt jamais. La papauté peut perdre l'exercice de la puissance politique, exercice qui est soumis à l'instabilité des choses humaines ; mais, en elle-même, cette puissance est immuable ; elle durera autant que l'Eglise, toujours prête à reprendre son influence sur la société civile, soit que la Providence l'ordonne, soit que les misères de l'humanité l'y invitent.

La vie ne subsiste dans l'individu humain qu'en vertu d'une certaine harmonie que la raison de chacun entretient entre les forces spirituelles et les forces corporelles : ainsi, dans le genre humain, la vie ne se maintient que grâce au juste tempérament par lequel la raison souveraine, qui est Dieu même, concilie le pouvoir et la liberté. Spectatrice immuable du combat que se livrent les deux éléments opposés, cette raison suprême intervient dans la lutte pour les préserver de la mort en équilibrant leurs forces. Or, elle a pour interprète le Pontificat romain, (nous parlons aux catholiques). C'est par lui qu'elle est connue et qu'elle répand ses bienfaits sur les hommes. De même donc que la raison individuelle et la